

Inauguration de l'axe cyclable du Boulevard des Pas Enchantés

17 décembre 2025

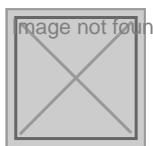
Espaces publics

Pour permettre aux habitantes et habitants de la Métropole de se déplacer en vélo facilement et en toute sécurité, Nantes Métropole met en place sur l'ensemble de son territoire un réseau d'infrastructures adaptées à leurs besoins.

Dans ce cadre, l'axe cyclable des Pas enchantés, long de 4,3 kilomètres, a été réaménagé entre Gréneraie et la Porte de Goulaine, reliant ainsi les communes de Nantes, Saint-Sébastien-sur-Loire et Basse-Goulaine. Cet axe s'inscrit dans le Schéma directeur des itinéraires cyclables, qui trace la carte du réseau vélo métropolitain. Il a été inauguré le mercredi 17 décembre 2025.

4,3 kilomètres de continuités cyclables lisibles, confortables et sécurisées

Emprunté quotidiennement par près de 2 200 cyclistes comme par les piétons et les véhicules motorisés, le boulevard des Pas enchanté s'est transformé pour offrir aux habitantes et habitants des infrastructures qui répondent à leurs besoins. Dans ce cadre, un axe magistral cyclable de 4,3 kilomètres a été réaménagé le long du boulevard, entre Gréneraie et Porte de Goulaine, pour que les cyclistes circulent avec confort et sécurité. Outre la création d'une piste cyclable bidirectionnelle large de 3 mètres, conformément au Référentiel des aménagements cyclables, réalisée avec un enrobé clair, les travaux ont permis la sécurisation des 9 giratoires situés sur l'axe, la requalification des trottoirs et la sécurisation des traversées piétonnes, pour garantir une cohabitation apaisée et sécurisée des différents modes de déplacements.



Pour valoriser le secteur et créer une ambiance apaisée et plus agréable pour les cyclistes comme pour les riverains, les accotements de l'axe ont été végétalisés grâce à la plantation de 50 arbres et de 22 cépées, ainsi que par le renforcement des massifs existants.

L'axe cyclable Pas enchantés fait partie des Grandes Voies Vélo D (Sautron < > Saint-Sébastien-sur-Loire) et A (Le Pellerin < > Basse-Goulaine) et bénéficie, par conséquent, de la signalétique des Grandes Voies Vélo ainsi que du marquage vert pop Naolib sur les traversées prioritaires pour les cycles.

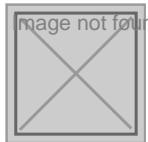


Image not found or type unknown

Le projet a coûté un total 5 205 000 € TTC, financés par Nantes Métropole, avec le soutien de l'Union Européenne (292 500 €), l'Etat (1 155 000 €), la Région Pays de la Loire (200 000 €) et le soutien prévisionnel du Département de Loire-Atlantique dans le cadre du contrat de territoire.

■